RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA SASU @AUTOSPLUS

[redacted]

Capital 2000 €
Siret N° 832 284 509

Les associés de la société SASU @AUTOSPLUS Au Capital de 2000 €
Se sont réunis au siège de la société
Sont Présents :

MR BRATU FLORIN né le11/02/1977 à JUD.GL.MUND.GALATI (ROUMANIE
Nationalité [redacted]
Demeurant [redacted]

MR KONTE SALLE né le [redacted] à [redacted]
Nationalité [redacted]
Demeurant [redacted]

Le Président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

1) **1ère RESOLUTION : APPROBATION DES CESSIONS D ACTIONS**
2) **27ème RESOLUTION :APPROBATION DU CHANGEMENT DE PRESIDENT**
3) **3ème RESOLUTION : APPROBATION DU TRANSFERT DE SIEGE**
4) **STATUT MIS A JOUR**

1) APPROBATION DES CESSIONS D ACTIONS

MR KONTE SALLE né le 31/12/1992 à [redacted]
Nationalité [redacted]
Demeurant [redacted]
Cède toutes ses actions soit 2000 actions à 1 € pour un montant total de 2000 €
A
MR BRATU FLORIN né le11/02/1977 à JUD.GL.MUND.GALATI (ROUMANIE
Nationalité [redacted]
Demeurant [redacted]
Qui accepte les 2000 actions à 1 € pour un montant total de 2000 €

2) APPROBATION DU CHANGEMENT DE PRESIDENT

MR KONTE SALLE né le 31/12/1992 à [redacted]
Nationalité [redacted]
Demeurant [redacted]
Démissionne de son poste de Présidente au profit de

MR BRATU FLORIN né le11/02/1977 à JUD.GL.MUND.GALATI (ROUMANIE
Nationalité [redacted]
Demeurant [redacted]
Qui accepte le poste de Président

3ème RESOLUTION : APPROBATION DU TRANSFERT DE SIEGE

La société transfère son siège du

[redacted]

AU

[redacted]

4ème RESOLUTION : STATUT MIS A JOUR

Les statuts sont mis a jour le 2 janvier 2025

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour

Ces résolutions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

FAIT A AULNAY SOUS BOIS LE 2 JANVIER 2025 [redacted]